

Communiqué de presse

Il y a 6 mois nous écrivions :

Médecin coordonnateur en EHPAD : Toujours plus de missions sans la moindre reconnaissance ?

Nous sommes heureux que nos confrères **médecins hospitaliers** aient obtenu **des revalorisations salariales**.

Nous sommes heureux que nos confrères **médecins libéraux** bénéficient de **cotations exceptionnelles** pour leur activité au profit des résidents de nos établissements.

Nous sommes heureux que **nos collègues non-médecins** voient arriver **des augmentations** de leurs émoluments.

Nous sommes fiers d'avoir **assuré la continuité des soins médicaux** dans les établissements depuis le début de la pandémie, **sans aucune contrepartie**.

Mais aujourd'hui les médecins coordonnateurs d'EHPAD croulent sous les nouvelles tâches :

- Organisation des tests antigéniques hebdomadaires des salariés d'EHPAD ;
- Renseignement des résultats dans SI-DEP ;
- Programmation des visites des médecins traitants destinées à préparer la vaccination de leurs patients ;
- Présence pour surveiller les résidents vaccinés pendant 15 minutes
- Et temps supplémentaire pour administrer les vaccins aux résidents et aux personnels de l'établissement dans lequel ils exercent.

Vous pensez donc que, nous aussi, nous allons en recevoir la juste reconnaissance par une augmentation de notre rémunération.

EH BIEN NON !

Aucune revalorisation n'est envisagée pour les médecins coordonnateurs d'EHPAD !

6 mois plus tard toujours rien !

Lassés par le mépris et les fins de non-recevoir,
Les médecins coordonnateurs passent à l'action.

Le gouvernement nous ignore, ignorons-le !

La participation aux commissions, comités et cellules des ARS : **c'est fini !**

Les remontées des **chiffres de vaccination** : **c'est fini !**

La **vaccination de nos équipes soignantes** : **c'est fini !**

Le CASF nous fixe 14 missions : **pas question d'en faire plus !**

Et si nous n'obtenons pas la juste reconnaissance de notre travail, nous attaquerons l'état pour inégalité de traitement.